Avis public

Avis public est donné par la soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley que le règlement suivant a été adopté par le conseil municipal à la séance régulière du 5 juillet 2021 *:*

- Règlement numéro 2021-531 autorisant des travaux de déneigement sur les chemins de tolérance et abrogeant le règlement numéro 2008-440.

Toute personne intéressée peut examiner et obtenir une copie de ce règlement en s'adressant à la secrétaire-trésorière, Me Josiane Hudon, à la Mairie de Sainte-Catherine-de-Hatley, située au 35 chemin de North Hatley, Sainte-Catherine-de-Hatley (Québec), J0B 1W0.

Le règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Sainte-Catherine-de-Hatley, ce 22 juillet 2021.

Me Josiane Hudon
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Conformément à l'article 431 du Code municipal*,* je soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, certifie sous mon serment d'office que j'ai donné avis public, ci-haut mentionné pour des fins municipales, en l'affichant aux endroits déterminés par le conseil municipal, en date du 22 juillet 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne certificat en ce 22^{e} jour du mois de juillet de l'an deux mil vingt-et-un.

Me Josiane Hudon
Directrice générale et secrétaire-trésorière